

123 - Mathématiques pour l'Informatique

Licence d'Informatique 2023-2024

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de cet ECUE de 78 heures/étudiant·e sont répartis en :

- (1) 27 heures de cours (18 séances de 1h30)
- (2) 27 heures de travaux dirigés (18 séances de 1h30),
- (3) 24 heures de travaux pratiques (8 séances de 3h dont une de contrôle).

L'intégralité de cet enseignement (cours, planches de TD, sujets de TP) est disponible en ligne à l'adresse <http://zanotti.univ-tln.fr/MD/>. Il ne s'agit *pas* d'un polycopié en ligne, le cours contient également de nombreuses applications pour s'exercer.

Cet enseignement a été conçu pour être lu et étudié *avant* les séances en amphithéâtre afin de privilégier les échanges sur les points délicats. Si l'on excepte la première séance de TD, toutes les planches d'exercices sont fournies avant les séances, vous *devez* les préparer avant d'y participer. Attendre passivement la correction des exercices ne vous aidera en aucune façon à vous préparer aux différentes épreuves.

Les chapitres *doivent* être étudiés avant les séances, les définitions et théorèmes *doivent* être appris et les TD et TP préparés. Dans le cas contraire, la probabilité de réussir cet ECUE est voisine de 0.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation des connaissances se fait en contrôle continu intégral. Lisez soigneusement le règlement des études et en particulier les modalités de contrôle. La présence aux contrôles est obligatoire et ils sont répartis en :

- (1) À mi-parcours : une épreuve de 1h15 constituée de QCM et de questions ouvertes. Elle porte sur les 4 premiers chapitres étudiés.
- (2) En fin d'année : une épreuve de programmation *Python* de 2h15 en salle de TP. Elle porte sur les thématiques abordées lors des séances.
- (3) En fin d'année : un contrôle terminal de 2h15 constitué de QCM, de questions ouvertes sur l'intégralité du programme de l'ECUE.

Toute absence à un contrôle, quel qu'il soit, doit être justifiée à l'administration dans un délai maximum de 3 jours après la fin de la période d'absence, sinon la note est 0. En cas d'absence *justifiée* à un contrôle, l'une des deux possibilités suivantes est mise en œuvre à l'appréciation de l'enseignant et au cas par cas :

- (1) L'épreuve de substitution vous est imposée et l'absence est cette fois sanctionnée par la note 0.
- (2) Sinon, vous pouvez en faire la demande officielle dans un délai maximum de 3 jours après la fin de la période d'absence. Elle peut vous être refusée, et dans ce cas le contrôle continu manqué est neutralisé, sauf s'il s'agit du contrôle terminal.

Si C est la note du contrôle à mi-parcours, P la note de travaux pratiques et T la note du contrôle terminal, la note F à l'ECUE est calculée par la formule :

$$F := \max\left\{\frac{C + P + T}{3}, T\right\}.$$

NB. Pour la promotion 2022-2023, les notes moyennes étaient de $\overline{C} = 8,65$ pour le contrôle à mi-parcours, de $\overline{P} = 7,02$ pour les TP et de $\overline{T} = 4,82$ pour le contrôle terminal. La note moyenne finale, avec 103 étudiants présents à au moins un contrôle, était $\overline{F} = 6,44$, mais $\overline{F} = 7,43$ pour les 78 étudiants qui avaient participé à toutes les épreuves et 18 étudiants ont eu une note $F \geq 10$.

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES

Pour vous aider à vous préparer aux épreuves, des QCM en ligne seront disponibles sur la plateforme moodle, un pour chacun des 7 chapitres de cours. Pour que ces QCM vous préparent aux épreuves écrites, il est fortement conseillé de ne pas consulter le cours en ligne ni les corrections des travaux dirigés durant l'épreuve, mais de les travailler en amont et en aval.

Attention, chaque chapitre contient un grand nombre de définitions et de théorèmes qu'il faut connaître. Les épreuves écrites contiennent donc systématiquement des questions de cours pour s'en assurer.